

LA CORRECTION LINGUISTIQUE DANS LES TRAVAUX ÉCRITS

L'UNE DES QUALITÉS exigibles d'un travail écrit — qu'il s'agisse d'un mémoire, d'un essai, d'une dissertation ou d'une explication de texte — est d'être écrit dans une langue correcte (en l'occurrence, dans un français correct). Un certain nombre de ressources sont disponibles pour aider ceux qui en auraient besoin — notamment le [CePrEO](mailto:cepreo@u-bourgogne.fr), que l'on peut contacter à l'adresse cepreo@u-bourgogne.fr, et qui propose des diagnostics et des aides personnalisés; mais le document que voici en énumère d'autres — bibliographiques — et revient sur un certain nombre de fautes courantes qu'il faut éviter.

I Fautes de langue couramment rencontrées et à éliminer absolument

Confusion de l'infinitif et du participe passé : à l'oreille, pour les verbes du premier groupe (comme « acheter »), il n'y a pas de différence : « acheter » et « acheté » se prononcent de la même façon. Si l'on hésite sur l'orthographe, on remplace par un verbe du troisième groupe (comme par exemple « vendre ») : on n'écrira pas plus « elle a acheter » que l'on ne dirait « elle a vendre ». Mais l'on dit, et l'on écrit, « elle a acheté », « elle a vendu ». De même, on écrit « je veux acheter », « je veux vendre », et non pas « je veux acheté », « je veux vendu ».

Comme toutes les fautes de *grammaire* ou de *syntaxe*, cette faute fait un effet *désastreux*.

Interrogatives indirectes mal construites : deux énormes fautes, ici, l'une de syntaxe et l'autre de ponctuation, sont extrêmement fréquentes; elles font sur le lecteur un effet *immédiatement catastrophique*. — Pourtant, les règles en jeu sont simples et ne souffrent *aucune* exception :

1. une interrogative indirecte (par exemple introduite par « nous nous demanderons donc si... ») ne tolère pas l'inversion du sujet (c'est-à-dire l'ordre « verbe-sujet » au lieu de l'ordre « sujet-verbe »).
2. Si la proposition principale (ici, « nous nous demanderons ») n'est pas elle-même interrogative, la phrase n'aura pas de point d'interrogation final.

L'inversion du sujet n'a lieu que dans l'interrogative *directe*. Ainsi, on demande directement : « As-tu fait la vaisselle ? » [inversion du sujet, point d'interrogation final]; mais l'on dit, et l'on écrit : « Je te demande si tu as fait la vaisselle » [pas d'inversion du sujet, pas de point d'interrogation].

De même, on peut écrire : *Nous nous demanderons si la paix est le plus grand des biens*.

Mais on ne peut jamais, sous aucun prétexte, écrire : « *Nous nous demanderons si la paix est-elle le plus grand des biens ?* » : il y a ici deux fautes graves, l'une de syntaxe et l'autre de ponctuation.

Même lorsqu'une unique principale gouverne plusieurs interrogatives indirectes successives (« nous nous demanderons d'abord si... puis si... et enfin si... »), il ne peut *jamais, jamais, jamais* y avoir d'inversion du sujet, ni de point d'interrogation final.

Mélange malencontreux des personnes grammaticales : en français, « on » (3^e personne du singulier) n'est pas une façon plus détendue de dire « nous » (1^{re} personne du pluriel). La langue orale passe volontiers de l'un à l'autre (au moins dans certains contextes et s'agissant de certaines tournures : « *on s'est fait voler notre voiture* »), mais à l'écrit, ce n'est pas possible du tout.

Une expression comme « **On** se demandera, dans **notre** première partie... » ne peut dès lors avoir, en français, qu'une seule interprétation (en admettant que le « nous » du « notre » soit bien ce qu'on appelle un « nous de modestie », c'est-à-dire qu'il renvoie directement à l'auteur du propos) : « dans la première partie que je m'apprête à écrire, *quelqu'un, dont je ne précise pas l'identité*, se demandera... ». Mais qui est ce quelqu'un, ce « on », qui va se poser toutes ces questions ? le lecteur ? le correcteur ? un tiers anonyme ? votre cousine Gilbertine, dont vous taisez dans votre devoir l'identité par souci de préserver sa vie privée ?

Bref. Si l'on suppose que c'est la même personne qui tient la plume et qui « se demandera... » — ce qui est vraisemblable dans le contexte envisagé —, on se souviendra qu'il n'y a que deux façons d'écrire correctement ce que l'on veut dire ici :

1. ... **on se** demandera, [**en / dans la**] première partie, ...
2. ... **nous nous** demanderons, dans **notre** première partie, ...

... autrement dit, on doit absolument s'attacher à respecter, à l'intérieur non seulement d'une phrase mais même d'un paragraphe, voire au-delà, la cohérence des personnes grammaticales auxquelles renvoient pronoms, possessifs, réfléchis, etc. Si l'on choisit de parler de soi en recourant à la troisième personne du singulier (« on »), on l'emploiera tout le temps. Si l'on choisit de parler de soi à la première personne du pluriel (« nous » dit « de modestie »), on en reste à cette première personne du pluriel. (Cette deuxième façon d'écrire est recommandée.)

Usage des pronoms : il est naturel de s'attendre à ce que les pronoms, et plus généralement les expressions anaphoriques ou cataphoriques, et bien sûr les déictiques, aient une dénotation claire. « Celle-ci » renvoie, dans la présente phrase, à la « dénotation » (c'est-à-dire au substantif féminin le plus proche qu'on peut trouver en remontant le texte ; « ceux-ci » renverrait aux « déictiques », « celles-ci » aux « expressions anaphoriques ou cataphoriques »). Lorsque vous employez « Cela », « Ils », « Ce dernier », etc., on doit pouvoir identifier sans ambiguïté à quoi ces mots renvoient. Si vous n'y prenez pas garde, vous serez vite inintelligible et illisible.

Néologismes, locutions qui n'existent pas, substantivations impénitentes, pléonasmes disgracieux, solécismes horripilants : « étant » ou encore « ressenti » ne sauraient être en français que des participes (éventuellement adjectivé pour le second), mais non des substantifs. On pourra donc continuer à parler de « température ressentie », mais jamais on n'envisagera de parler « du **ressenti** de Machin » (le mot que vous cherchez est ici tout bêtement « sentiment », et dans d'autres contextes, ce sera « sensation » ou « opinion »).

« **Voire même** » est un pléonasme fautif. (« Pléonasme fautif » n'est pas un pléonasme du tout.) On écrit simplement « voire ».

« **Au jour d'aujourd'hui** » est un pléonasme fautif, qui a pu être comique à une époque mais ne l'est même plus. (Pourquoi pas « Au jour d'au jour d'au jour d'aujourd'hui » ?)

« **Au final** » ne peut pas exister en français, puisqu'il faudrait pour cela que « final » fût un substantif. C'est un adjectif et rien d'autre. Les expressions correctes ne manquent pas, selon ce qu'on veut réellement dire : « à la fin », « pour finir », « en dernier lieu », « finalement », « en dernier ressort », « au total », « au bout du compte », « en fin de compte », « en dernière analyse »...

« **Exemplifier** » est un néologisme, qu'on évitera autant que faire se peut.

« **Suite à** » est à éviter. On écrit « à la suite de » (ou encore autre chose).

« **Au vu de** » est généralement fautif, et toujours facile à éviter. En général, on pourra très bien écrire ce qu'on voulait écrire en recourant à (p. ex.) « à cause de », « compte tenu de », « eu égard à ».

« **Dû à** » est à éviter comme la peste — la quasi-totalité des emplois contemporains de cette expression est fautive. « À cause de », « du fait de » devraient faire l'affaire.

Une expression pseudo-latine comme *a minima* est complètement fautive, en latin d'abord, en français ensuite. « Au moins » ou « au minimum » sont simples et corrects.

On peut se demander si « **pas que** » (courant dans « mais **pas que** ») est tolérable à l'oral. On ne se demande pas s'il l'est à l'écrit : il ne l'est pas. On écrit « mais pas seulement ».

« ... **pour ne pas que...** » n'est pas acceptable, même si, à l'occasion, on l'entend (E. Macron : « notre histoire [...], pour **ne pas qu'**elle nous enferme... »). Il faut dire (et bien sûr écrire) : « notre histoire [...], pour éviter qu'elle ne nous enferme... », ou, à la rigueur, « notre histoire [...], pour qu'elle ne nous enferme pas... ».

Évitez le mélange des tournures « c'est seulement parce que... » et « ce n'est que parce que... » : il n'est pas possible d'écrire « **ce n'est seulement** parce que... ».

Etc. (une liste exhaustive serait extrêmement longue).

Temps et modes : « Bien que » exige le subjonctif. « Après que » ne tolère que l'indicatif.

On prendra garde à la concordance des temps.

2 Autres points de langue à surveiller

Confusion du conditionnel présent et du futur de l'indicatif : dans certaines régions de France, la différence entre conditionnel présent et futur de l'indicatif n'apparaît pas à l'oreille. Elle n'est pas moins réelle pour cela. Cette faute fait, également, *particulièrement* mauvais effet.

Ainsi, on écrit : « Quand je serai riche, j'*achèterai* les œuvres complètes de Kant dans l'édition de l'Académie de Berlin ». Mais on n'écrira surtout pas : « quand je serai riche, j'*achèterais*... ».

De même, on écrit : « Si j'étais riche, j'*achèterais* les œuvres complètes de Kant » — mais *jamais* on n'écrira « si j'étais riche, j'*achèterai*... » — ce qui n'aurait, en français, aucun sens.

N. B. : « Quand je serais riche » n'est pas impossible en français ; mais cela ne peut pas vouloir dire quelque chose comme « le jour où je serai riche » ; cela ne peut vouloir dire qu'une seule chose : « quand ((bien) même) je serais riche », c'est-à-dire « même si j'étais riche ».

Confusions pires encore : « et » et « est » sont deux mots entièrement distincts (le premier est une conjonction de coordination, le second un verbe conjugué).

De même, « ces » est un démonstratif, « ses » est un possessif, « c'est » encore tout autre chose. « C'est » (démonstratif) et « s'est » (pronom réfléchi) ne sont évidemment jamais interchangeables.

« Quelle », « quel » et « qu'elle » — « davantage » et « d'avantage » — « censé » et « sensé » — « quand » et « quant » — *et bien d'autres* — sont à distinguer aussi, bien sûr.

Élisions : elles sont obligatoires. On n'écrit jamais « **si il** » mais « s'il » ; de même, on n'écrit jamais « **puisqu'il** » ni « **puisqu'elle** » mais « puisqu'il » et « puisqu'elle » ; etc.

Emploi de « car » : ce mot est d'un emploi subtil ; la grande majorité des emplois constatés est fautive. On lira les sections du Grevisse qui y sont consacrées, et dans le doute, on s'abstiendra de l'employer — il n'y a aucune circonstance dans laquelle il serait fautif ou inélégant d'employer « parce que » plutôt que « car ».

Par exemple, « car » ne se coordonne pas à « que » (on écrit « parce que... et que... » mais on n'écrit jamais « **car... et que...** »). Généralement, « car » supporte mal la conjonction. Il supporte très mal la négation (« J'ai dit cela, mais **non car / pas car / ce n'est pas car** je penserais que... ») sont de très rudes solécismes ; on écrit : « j'ai dit cela, mais ce n'est pas parce que je penserais que... » — ou encore : « si j'ai dit cela, ce n'est pas parce que... ». Très mal aussi le discours indirect. — Ce mot a bien d'autres particularités, qu'on n'énumèrera pas ici.

(Notamment, « car » exprime très mal la *causalité*. Il introduit typiquement une *justification non-causale* de la proposition qui précède : « il a dû passer par là, *car* voici des traces de pas ».)

« Ne » **explétifs :** on ne multipliera pas les « ne » explétifs sans nécessité ; certains sont fautifs. En particulier derrière « sans que » : il est parfois correct d'en mettre un, il est toujours correct de s'en passer. Ainsi, « Mon frère s'est marié sans que je sois mis au courant » est correct.

« Mon frère s'est marié sans que je **ne** sois mis au courant » est en revanche une faute.

Anaphoriques et cataphoriques : « ceci » renvoie à ce qui va suivre ; c'est un cataphorique. « Cela » renvoie à ce qui précède ; c'est un anaphorique. — Corollaire : « **ceci dit** » est forcément incorrect, puisque si c'est *ceci*, c'est qu'on ne l'a pas encore dit. La bonne forme est : « cela dit ».

En revanche, « ceux-ci » et « ceux-là » (pour prendre l'exemple du masculin pluriel) peuvent être tous deux anaphoriques, « ceux-ci » renvoyant au substantif (masculin pluriel) *le plus proche* en remontant la phrase précédant l'emploi de ces deux anaphoriques, et « ceux-là » renvoyant au substantif (masculin pluriel) *précédant* celui auquel « ceux-ci » renvoie.

Ainsi, dans cette phrase de La Bruyère, « *Deux sortes de gens fleurissent dans les cours, et y dominent dans divers temps, les libertins et les hypocrites; ceux-là gaiement [...]; ceux-ci finement [...]* », la finesse est attribuée aux hypocrites, et aux libertins la gaieté, ou gaîté (l'un et l'autre s'écrit, ou s'écrivent).

Mots faussement « négatifs » : les mots « rien », « personne », « aucun » et « jamais » ne sont pas, contrairement à une erreur de perception certes compréhensible, des termes négatifs. Dans une phrase comme « Je n'ai jamais lu d'une seule traite la *Science de la Logique* de Hegel », le seul mot qui porte la négation est « ne ».

« Jamais » signifie ici (et ailleurs) « à un moment quelconque ».

« Aucun » signifie « quelque ».

« Personne » signifie « quelqu'un ».

« Rien » signifie « quelque chose ».

Ce n'est que parce que ces mots sont généralement employés avec la négation (« ne »), ou employés seuls avec ellipse de la négation (par exemple en réponse à une question), que se construit l'impression — erronée, encore une fois — qu'ils ont par eux-mêmes une signification négative.

En guise d'exemple, on peut lire cet extrait de l'*Éloge de Pierre Corneille* que Racine prononça à l'Académie française le 2 janvier 1685 :

L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères? L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des applaudissements qu'il recevait dans le public?

Si l'on voulait paraphraser ces deux questions de façon à en éliminer les deux termes dont le sens pose parfois problème à certains lecteurs du XXI^e siècle (« jamais », « aucun »), il faudrait écrire :

L'a-t-on vu une (seule) fois se préférer à l'un (quelconque) de ses confrères? L'a-t-on vu une (seule) fois vouloir tirer ici un (quelconque) avantage des applaudissements qu'il recevait dans le public?

Lorsque Paul Ricoeur écrit, dans *Philosophie de la volonté* (1949), p. 55, « il n'est pas besoin de rien ajouter », cela veut bien dire « il n'est pas besoin d'ajouter *quoi que ce soit* ».

Lorsque Maupassant écrit « il était trop tard pour appeler **personne** » (dans sa nouvelle *Voyage de santé*), cela veut bien dire « il était trop tard pour appeler *quiconque* » (quelqu'un, qui qu'il fût).

Ces termes entrent souvent dans des sujets de dissertation (*Fait-on jamais ce que l'on veut?*).

Accords, conjugaisons, orthographe lexicale, etc. : bien sûr, les règles de la grammaire française, de la syntaxe, et de l'orthographe doivent de manière générale être respectées. L'orthographe dite « réformée » (1990) n'étant pas du tout en usage, on la considèrera comme fautive partout où elle diffère de la non-réformée.

Certaines fautes courantes sont à repérer pour mieux les éliminer : ainsi, on écrit « rationnel » (avec deux *n*) mais « rationalité » (avec un seul *n*) ; etc.

Majuscules : l'emploi des majuscules en français est régi par des règles orthographiques strictes et entièrement dépourvues d'ambiguïté. Obligatoires dans certains cas (on distingue ainsi « l'état pitoyable dans lequel je me trouve » de « l'État sous l'autorité duquel je suis placé », même si, à l'occasion, *celui-ci* explique *celui-là*), elles sont proscrites partout ailleurs (par exemple, on n'écrira jamais « l'**H**omme » : c'est une faute d'orthographe).

Ponctuation : on se souviendra surtout que les virgules fonctionnent essentiellement *par paires*. On remarquera, par exemple, que la présente phrase deviendrait mal ponctuée si l'on en ôtait ou si l'on en ajoutait une (ou si l'on en déplaçait une). Certes, il y a des exceptions ; mais c'est un bon point de départ.

Les guillemets ont en français la forme suivante : « , ».

Passage à la ligne, coupure des mots : on observera les règles de coupure des mots en fin de ligne. Jamais une apostrophe ne se trouvera en fin de ligne.

3 Normes stylistiques auxquelles il faut prendre garde

Quelques vertus : parmi les principales vertus de la prose philosophique, il faut sûrement citer la clarté, la précision, la simplicité.

« Je » universel et « nous » de modestie : par défaut, l'auteur d'une dissertation ou d'une explication de texte s'exprime en utilisant à propos de lui-même ce qu'on appelle le « "nous" de modestie ».

Dans une dissertation ou dans une explication de texte, un mémoire, etc., le *je* idiosyncrasique ou individuel (celui qui renvoie personnellement à l'auteur de la copie et à lui seul) est absolument proscrit.

Le « *je* » *universel* — qui exprime en première personne une proposition que chacun peut / devrait reprendre à son compte — est en revanche parfaitement acceptable, très utile, et largement pratiqué : « je pense, donc je suis » n'est pas un fragment autobiographique.

4 Quelques habitudes ou pratiques qui aideront à progresser

Lire : lire en quantité des écrivains dont la prose soit suffisamment classique est le premier conseil à appliquer. Parmi les philosophes, nombreux sont ceux qui répondent à cette description : si le français de Montaigne et Charron constitue une langue déjà éloignée de la nôtre, on aura en revanche intérêt à lire abondamment Descartes, Pascal, Arnauld, Nicole, Bossuet, Fénelon, La Bruyère, La Rochefoucauld, Malebranche, Condillac, Montesquieu, Rousseau, Chamfort, Diderot, D'Alembert, Tocqueville, Alain, Valéry, Merleau-Ponty... mais également bien sûr des écrivains : Laclos, Stendhal, Balzac, Zola, Breton, Proust... et tant d'autres.

Étudier sa langue, et d'autres : il est bon d'étudier de manière un peu systématique la grammaire du français. On évitera cependant les grammaires savantes de publication récente (on évitera par exemple la grammaire de Riegel, Pellat et Rioul, ainsi que celle de Denis & Sancier-Chateau, qui risquent d'être par endroits difficilement intelligibles). Une référence très recommandable est le *Précis de grammaire française* de Maurice Grevisse ; une référence beaucoup plus récente et également très bonne est la *Grammaire française* de Cécile Revéret.

L'étude de langues qu'on a l'habitude d'apprendre « par leur grammaire », comme les langues anciennes ou « figées » (latin, grec ancien, hébreu biblique, arabe littéraire...) est d'un secours extraordinaire pour mieux maîtriser sa propre langue. C'est, pour des raisons historiques, particulièrement vrai de la langue latine (pour nous autres francophones).

Il est, en revanche, **fortement déconseillé** de recourir à internet (même à des sites de bonne réputation comme wikipédia) sur des questions de grammaire.

Consulter des ouvrages de référence : la consultation régulière d'un (bon) dictionnaire est nécessaire. Un Petit Robert dans une édition point trop récente, le Grand Robert, le Dictionnaire historique de la langue française (Robert encore), le *Litttré* et ses nombreux exemples (accessible en ligne), le *TLFi* (en ligne), sont des alliés très précieux.

On aura aussi très souvent recours à la somme de Grevisse *Le bon usage*, ouvrage déjà ancien, mais régulièrement remis à jour, et qui n'a pas vraiment de concurrent.

On évitera en revanche, au moins dans un premier temps, les grammaires savantes très récentes, qui relèvent davantage de l'étude linguistique du français en général que de la codification du « bien écrire » qui constitue la norme (entre autres) universitaire.

Pour la ponctuation, on pourra faire son miel du « Que Sais-Je » de Nina Catach.

Se relire : c'est absolument essentiel ; si les circonstances le permettent, il est même recommandé de se relire *à haute voix*, en marquant les pauses imposées par la ponctuation.

5 Autres documents

On rappelle que le site du département contient un ensemble de [Conseils pour les travaux dactylographiés](#) qui reviennent entre autres sur la pratique du soulignement dans les travaux manuscrits, ainsi que sur la manière d'intégrer une citation à son propos — ces normes valent aussi pour la dissertation et l'explication manuscrites.

Est également mise à disposition des étudiants une [note sur la présentation d'un mémoire de M1 ou de M2](#).